



- **BETTERAVES** : Maladies du feuillage : Poursuite de la progression de la cercosporiose et de la rouille, présence d'oïdium. Bio agresseurs aériens : Peu d'activité des pégomyies et des noctuelles défoliatrices.
- **COLZA** : levée en cours en majorité- des semis encore en prévision - pas de présence de limaces – surveiller les altises adultes (risque modéré).

## BETTERAVES

### Betteraves : 39 parcelles observées.

Le stress hydrique est de retour dans de nombreux champs qui présentent un feuillage fané dès la présence des rayons du soleil. Les maladies continuent d'évoluer et les parcelles devant être arrachées après le 15 octobre sont à surveiller en priorité (protection inutile sur parcelles arrachées fin septembre et début octobre).

La cercosporiose reste la maladie dominante et plus au Nord, c'est la rouille.

#### Parcelles au seuil T1

Cette semaine, le seuil T1 vient juste d'être atteint pour 1 parcelle sur les **5 parcelles observées encore sans protection fongicide jusqu'à maintenant**.

Pour rappel, les parcelles n'ayant pas encore atteint le seuil T1, les valeurs des seuils de nuisibilité changent après le 15 août. Il faut donc prendre en compte les seuils du tableau « Début de protection après le 15 août ».

#### Parcelles au seuil T2

Le seuil T2 est atteint pour 7 parcelles sur les 19 observées :

- 4 sites sur la cercosporiose.
- 2 sites sur la Rouille.
- 1 site dans la Somme sur Oïdium.

#### Parcelles au seuil T3

Le nombre de parcelles atteignant le seuil du T3, continue d'augmenter, toutes déclenchant sur cercosporiose :

- 1 dans l'Aisne.
- 1 dans la Somme.
- 1 dans le Nord.



Variété sensible à la cercosporiose à gauche R. Chivet ITB

L'utilité d'une protection future doit prendre en compte en plus de la (des) maladie(s) présente(s), la date de récolte prévue et la sensibilité variétale aux maladies.



Variété sensible à la rouille à gauche R. Chivet ITB



Variété sensible à l'oïdium à droite R. Chivet ITB

Rappel des seuils maladies du feuillage :

Maladies	Régions	T1	T2	T3
<b>Début de la protection <u>avant</u> la mi-août</b>				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 <sup>ers</sup> symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %
<b>Début de la protection <u>après</u> la mi-août</b>				
Oïdium		30 %	Pas de T2	Pas de T3
Rouille		40 %	Pas de T2	Pas de T3
Cercosporiose		20 %	25 %	Pas de T3
Ramulariose		20 %	25 %	Pas de T3

Tableau des préconisations pour l'arrêt des interventions :

	Date de récolte prévue	Variété peu sensible	Variété sensible à très sensible
Maladie observée oïdium / rouille	Avant la mi-octobre	mi-août	fin août
	Après la mi-octobre	fin août	
Maladie observée cercosporiose / ramulariose	Avant la mi-octobre	fin août	1 <sup>ère</sup> quinzaine de septembre
	Après la mi-octobre	1 <sup>ère</sup> quinzaine de septembre	

Carte « Alerte maladies » au 3 septembre

Alerte



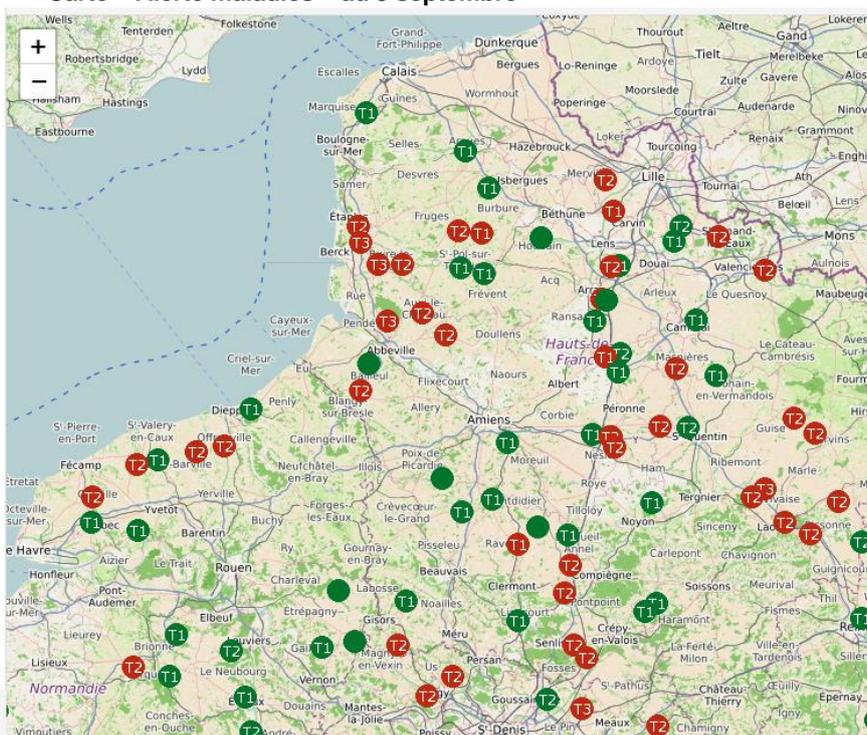
Institut Technique de la Betterave

## Maladies

*La filière betteravière vous conseille en temps réel dans la gestion des principales maladies foliaires (cercosporiose, oïdium, rouille et ramulariose) grâce à cette carte actualisée par ses experts.*

Comment lire cette carte ?

- **T1 non atteint** : seuil de traitement non atteint
- T1 **Seuil d'intervention T1** : seuil de traitement atteint, T1 à réaliser
- T1 **T1 réalisé, T2 non atteint** : sous protection du T1, seuil de traitement T2 non atteint
- T2 **Seuil d'intervention T2** : seuil de traitement atteint, T2 à réaliser



### L'activité des Bio-Agresseurs ralentit fortement :

- Seules 5 parcelles sont signalées avec une présence de pégomyies.
- 3 parcelles avec noctuelles défoliatrices.
- 2 parcelles avec teignes.
- 1 avec acariens.

Avec les fortes chaleurs, la plupart des œufs de pégomyies avortent.

**Les seuils de nuisibilité ne sont pas atteints.**

**Seuil de nuisibilité pégomyies :** en été 50% de plantes avec galeries et larves.

**Seuil de nuisibilité noctuelles défoliatrices :** 50% de plantes avec morsures et présence de déjections récentes.

**Fin des interventions insecticides.**

## COLZA

27 parcelles sont observées cette semaine, dont 1 non semée.

Sur les 26 parcelles semées, la majorité des parcelles (16) sont au stade cotylédons à 1 feuille, 7 sont au stade semis, et 3 au stade 2-3 feuilles.

Les semis ont été pour la plupart réalisés dans de bonnes conditions, mais l'absence de pluie n'est pas favorable à la levée. Certains facteurs sont à prendre en compte dans l'analyse du risque des premiers ravageurs de l'automne :

### Principaux éléments de raisonnement pour la gestion des limaces et des altises

Ravageur	Période de sensibilité	Seuil indicatif de risque	Facteurs limitant la nuisibilité
<b>Limaces</b>	Semis à 3-4 feuilles	Pas de seuil	<ul style="list-style-type: none"><li>● Implantation réussie (gestion paille, peuplement, enracinement)</li><li>● Rappuyage du lit de semence</li><li>● Bonne dynamique de croissance, absence de stress biotique ou abiotique</li><li>● Date de levée précoce</li><li>● Stade avancé</li><li>● Disponibilité en azote : reliquat azoté élevé ou fertilisation minérale ou organique au semis</li><li>● Disponibilité en phosphore dans les sols argilo-calcaires peu pourvus</li><li>● Couvert associé de légumineuses suffisamment développé (altises)</li><li>● Gestion des repousses de colzas dans les parcelles proches</li></ul>
<b>Altises adultes (petites et grosses)</b>	Levée à 3 feuilles incluses	80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite*	

\* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque.



Colza associé à la féverole – stade B3 – B. Schmitt\_CA60

## Limaces

### Evaluation du risque

Il est vivement conseillé de disposer des pièges à limaces dès maintenant dans les parcelles où le colza est semé ou le sera prochainement.

Pour cela, disposer 4 bâches de 0,25m<sup>2</sup> (soit environ 50 cm de côté). Les humidifier en ne mettant pas d'appâts (anti-limace). De préférence, les disposer la veille au soir et les relever le lendemain matin. Changer la position des bâches à chaque relevé.

Résultat observatoire limaces De Sangosse au 03/09/2019					
Commune	Code postal	26/08/2019		02/09/2019	
		Total Limaces (par m <sup>2</sup> )	Stade	Total Limaces (par m <sup>2</sup> )	Stade
ABBEVILLE ST LUCIEN	60480	0	Levée	0	1 feuille
ANY MARTIN RIEUX	02500	0	Semée-Non levée	0	2 feuilles
BEAUQUESNE	80600				
BOISJEAN	62170	0		0	
BRECY	02210	0	Non-Semée	0	Semée-Non levée
COUPRU	02310	1	Non-Semée	0	Semée-Non levée
COUTURELLE	62158	0		0	Non semée
LEFFRINCKOUCKE	59495	0	Semée-Non levée	0	Semée-Non levée
LOUVIGNIES QUESNOY	59530	0	Non-Semée	0	Levée
MONTBREHAIN	02110	0	Semée-Non levée	0	
NESLES LA MONTAGNE	02400	0	1 feuille	0	> à 4 feuilles
PUISIEUX ET CLANLIEU	02120			0	Levée
RELY	62120	0	Semée-Non levée	0	Levée
TEMPLEUVE	59242			0	Non semée
VERTAIN	59730	0	Semée-Non levée	0	Levée
VERVINS	02140	1	Semée-Non levée		
WARGNIES LE GRAND	59144	0	Non-Semée	0	Non semée
WARGNIES LE PETIT	59144	0	Non-Semée	0	Semée-Non levée

Le risque est à évaluer en fonction :

- Des **captures de limaces** dans les pièges. Cette semaine, les réseaux de De Sangosse et du BSV sont en majorité sans capture. Une parcelle présente des dégâts sur les surfaces foliaires à raison de 5% de plantes touchées.
- Le peu de pluies dans certaines régions a diminué le risque pour ces parcelles. Celui-ci pourrait augmenter dans les prochains jours en fonction de la pluie (l'humidité est favorable à l'éclosion des œufs et au développement des jeunes larves).
- La **dynamique du développement** du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...).

**Période de risque** : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

- **Des principaux facteurs agronomiques et niveau de risque à priori** (cf tableau ci-dessous).

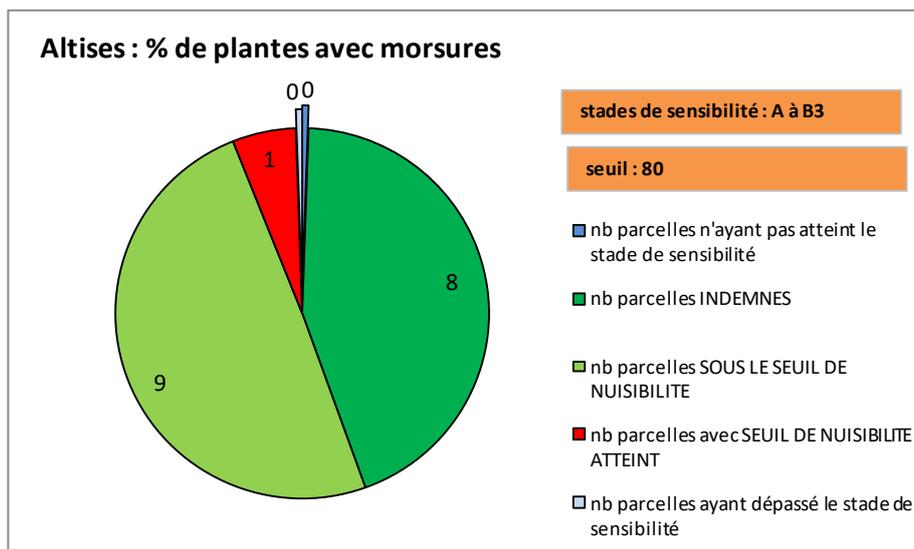
Facteurs agronomiques	Risque	Commentaires
<b>Type de sol</b>		
Sable	moyen	
Limon	élevé	
Argile	très élevé	Souvent plus motteux, moins compact et plus humide
<b>Gestion des résidus</b>		
Exportation des résidus de récolte	faible	
Présence importante de résidus	très élevé	Favorable à la multiplication (abri source de nourriture et d'humidité)
<b>Travail du sol</b>		
Labour	faible	Enfouissement des pontes
Déchaumage	très faible	Destruction des œufs par dessèchement
Semis direct	très élevé	Souvent lié à la présence d'un mulch
Roulage	faible	Réduction des interstices
<b>Qualité des semis</b>		
Lit de semences pailleux	élevé	Conserve l'humidité et permet l'alimentation des limaces
Motteux	élevé	Abri pour les limaces

- **De la présence d'auxiliaire** : limiter les interventions au strict nécessaire afin de les préserver.

**Altises adultes** : à surveiller jusqu'au stade B3.

**Observations** : 10 parcelles présentent des morsures d'altises sur feuille dont une dépasse le seuil de nuisibilité **des morsures** avec 90% de plantes touchées mais **sans dépasser le seuil** de 25% de surface foliaire atteinte (cf. graphe). **Cette parcelle n'atteint donc pas le seuil de nuisibilité altise.**

Toutes les parcelles levées sont actuellement au stade de sensibilité.



Les altises sont des coléoptères dont les morsures sur cotylédons et feuilles peuvent nuire au développement normal des plantes. On rencontre deux types d'altises sur colza :

- **la grosse altise (altise d'hiver) de 3 à 5 mm (cf. photo).**

Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic régional de vols habituellement compris entre le 20 et le 25 septembre pour la grosse altise.

- **La petite altise (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5 mm).**

Les vols de petites altises sont généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindre, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).

**Seuil Altises : 80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite \*.**

\* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque.



morsures altise sur cotylédons – C.Gazet CA562

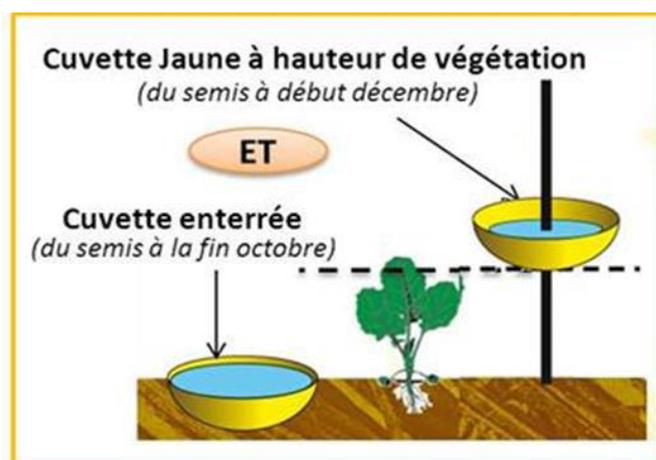


Altise et morsures sur feuille – B. Schmitt\_CA60

**Lorsque le colza sera semé, pensez à la cuvette jaune pour suivre les altises**

Lorsque le semis du colza sera effectué :

- Disposez une **cuvette enterrée dans le sol** (pour capture de la grosse altise) **ET** une **cuvette jaune qui suivra la hauteur de végétation** (pour capture petite altise, tenthrède de la rave et charançon du bourgeon terminal principalement). Ces cuvettes doivent être disposées à environ 10 m de la bordure et dans la mesure du possible à proximité d'un ancien champ de colza.
- **Remplissez les cuvettes** avec environ 1 litre d'eau additionnée de **quelques gouttes de mouillant** (type liquide vaisselle, par exemple).
- **Relevez vos cuvettes** au minimum une fois par semaine. Renouveler l'eau régulièrement (conseil : mettez un bidon non coloré à proximité).



## Note commune inter-instituts 2019

### Pour la gestion des résistances des adventices aux herbicides en grandes cultures

ACTA / ARVALIS-Institut du végétal / INRA / ITB / TERRES INOVIA/  
FNAMS / VEGEPHYL (COLUMA)

*Rédacteurs : Catherine Vacher, Fanny Vuillemin, Charlène Buridant, Céline Denieul, Christophe Délye, Franck Duroueix, Benjamin Perriot, Alain Rodriguez, Cédric Royer, Ludovic Bonin*

*Observateurs (ANSES): Véronique Mironet, Aurore Locatelli, Romain Boissonnot*

Cette note, pour la **gestion des résistances des adventices aux herbicides en grandes cultures**, co-rédigée par des représentants de l'ACTA, d'ARVALIS-Institut-du-végétal, de l'INRA, de l'ITB, de la FNAMS, de TERRES INOVIA et d'AGROSOLUTIONS dresse l'état des lieux des résistances aux herbicides utilisés pour lutter contre les adventices. Elle a également été relue d'un point de vue réglementaire par des représentants de l'Anses.

En plus de rappeler les mécanismes de sélection des adventices résistantes, cette note a pour but de formuler des recommandations pour limiter les risques de sélection de résistances et maintenir durablement une efficacité satisfaisante des herbicides.

Des cas de résistance à des herbicides ont été quantifiés pour chaque adventice sur l'ensemble de la France. Les données ont été fournies et validées par les Instituts techniques et Organismes contributeurs de cette note, ainsi que par le COLUMA (Comité de Lutte contre les Mauvaises herbes de VEGEPHYL).

La réglementation tend à limiter l'utilisation et le panel d'herbicides disponibles. Dans le cas de certaines adventices, la sélection de résistances peut aggraver cette situation. Par ailleurs, l'homologation et la commercialisation de nouvelles substances se font de plus en plus rares (aucun nouveau mode d'action commercialisé depuis 1991). La gamme des solutions de désherbage chimique est donc de plus en plus restreinte.

Pour ces raisons, cette note détaille différents leviers incontournables permettant de lutter durablement contre les adventices, mais aussi de réduire le risque de sélection de résistances.

Pour découvrir ces différents leviers permettant d'empêcher la généralisation des cas de résistances par l'alternance des modes d'action herbicides et les leviers agronomiques (travail du sol, désherbage mécanique, alternance des cultures de printemps et d'hiver ...), [cliquer sur l'image](#).



#### Note commune inter-instituts 2019

#### Pour la gestion des résistances des adventices aux herbicides en grandes cultures

ACTA / ARVALIS-Institut du végétal / INRA / ITB / TERRES INOVIA/  
FNAMS / VEGEPHYL (COLUMA)

*Rédacteurs : Catherine Vacher, Fanny Vuillemin, Charlène Buridant, Céline Denieul, Christophe Délye, Franck Duroueix, Benjamin Perriot, Alain Rodriguez, Cédric Royer, Ludovic Bonin*

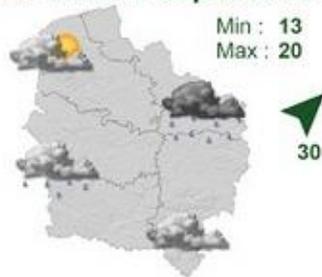
*Observateurs (ANSES): Véronique Mironet, Aurore Locatelli, Romain Boissonnot*

Cette note, co-rédigée par des représentants de l'ACTA, d'ARVALIS-Institut-du-végétal, de l'INRA, de l'ITB, de la FNAMS, de TERRES INOVIA et de VEGEPHYL (COLUMA) dresse l'état des lieux des résistances aux herbicides utilisés pour lutter contre les adventices. En plus de rappeler les mécanismes de sélection des adventices résistantes, cette note a pour but de formuler des recommandations pour limiter les risques de sélection de résistances et maintenir durablement une efficacité satisfaisante des herbicides.

Les cas de résistance à des herbicides ont été quantifiés pour chaque adventice sur l'ensemble de la France. Les données ont été fournies et validées par les Instituts et Organismes contributeurs de cette note, ainsi que par le COLUMA (Comité de Lutte contre les Mauvaises herbes de VEGEPHYL).

La réglementation tend à limiter l'utilisation et le panel d'herbicides disponibles. Dans le cas de certaines adventices, la sélection de résistances peut aggraver cette situation. Par ailleurs, l'homologation et la commercialisation de nouvelles substances se font de plus en plus rares (aucun nouveau mode d'action commercialisé depuis 1991). La gamme des solutions de désherbage chimique est donc de plus en plus restreinte. Pour ces raisons, cette note détaille différents leviers incontournables permettant de lutter durablement contre les adventices, mais aussi de réduire le risque de sélection de résistances. L'alternance des modes d'action herbicides (identifiables par leur code HRAC) et les leviers agronomiques (travail du sol, désherbage mécanique, alternance des cultures de printemps et d'hiver, ...) devraient être mis en place systématiquement, et pas seulement dans les situations à risques. Dans le contexte actuel, il est en effet dans l'intérêt de chacun de préserver le plus durablement possible l'efficacité des herbicides et d'empêcher la généralisation des cas de résistance.

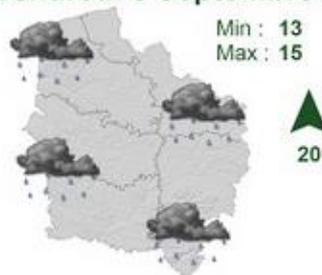
## Mercredi 4 Septembre



## Jeudi 5 Septembre



## Vendredi 6 Septembre



## Samedi 7 Septembre



## Dimanche 8 Septembre



## Lundi 9 Septembre



## Mardi 10 Septembre



**Pour en Savoir +**  
Rendez-vous sur  
[www.agate-france.com/bulletins-meteo](http://www.agate-france.com/bulletins-meteo)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales** : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Colza** : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye - Terres Inovia. **Maïs** : V. Duval - Fredon Picardie.

**Protéagineux** : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. **Lin** : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, I. Douay - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais. **Betteraves** : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACOLYANCE, ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAS de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genéch, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROP, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA, M. Colin, M. Dereudre, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion Carole Bonneau - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :



AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

